



HAL
open science

Licence professionnelle Management et ingénierie des risques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management et ingénierie des risques. 2013, Université Paris 13. hceres-02038240

HAL Id: hceres-02038240

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038240>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management et ingénierie des risques

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management et ingénierie des risques (MIR)

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP140006831

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Saint-Denis
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2003, cette licence professionnelle (LP), portée par le département *Hygiène, Sécurité, Environnement* (HSE) de l'IUT de Saint-Denis, a pour objectif de former des professionnels du management capables d'analyser les situations et les systèmes à risques dans la production, de concevoir les moyens de préventions adaptés conformes à la réglementation et à la normalisation, d'organiser et de gérer les moyens techniques et humains pour la mise en œuvre des projets de prévention des risques en contexte industriel.

Les métiers visés sont animateur ou chargé de prévention, responsable hygiène, sécurité, environnement. Il existe sept LP au niveau national, équivalentes à la LP *Management et ingénierie des risques* qui demeure, au vu du dossier, la seule formation dans ce domaine au plan régional. Cette formation est essentiellement ouverte en alternance avec un rythme de 15 jours en entreprise et 15 jours à l'université. Pour les quelques étudiants inscrits en formation initiale, le rythme reste identique à celui des alternants avec un stage de 12 semaines à accomplir en alternance dans la mesure du possible.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La LP *Management et ingénierie des risques* (MIR), s'appuyant sur l'alternance, est cohérente dans l'offre globale de formation. Le contenu pédagogique semble pertinent au regard des objectifs de la LP avec cinq Unités d'Enseignement (UE) de 150 heures chacune, dont quatre dans le cœur de métier. Cependant, le trop grand nombre d'enseignements nécessaires dans le cœur de métier fait que certaines matières ne bénéficient que de très peu d'heures (UE2 et UE3) au risque d'un manque d'approfondissement.

La LP MIR s'appuie sur le Centre de Formation en Apprentissage CFA Sup2000 avec lequel une convention a été signée. A noter que 40 % du volume horaire des enseignements sont effectués par des professionnels dont 31 % dans le cœur de métier. Ce pourcentage élevé répond aux recommandations de la précédente évaluation mais le taux important de renouvellement des vacataires industriels, compte-tenu de leurs disponibilités (entre 25 et 50 % chaque année), peut nuire à la bonne cohérence pédagogique de la formation. Outre l'enseignement, les professionnels occupent une part active dans la formation (phase de recrutement, choix des projets tuteurés, jurys et conseil de perfectionnement, ...), ce qui est appréciable. Le contexte socio-économique au niveau national, et plus particulièrement en Ile-de-France, est actuellement plutôt favorable à cette formation.

Elle est ouverte aux étudiants titulaires d'un DUT à dominante scientifique et technique ou d'une L2 scientifique. Dans les faits, le recrutement est resté très local (DUT de Saint-Denis) jusqu'en 2009 avant de s'ouvrir aux BTS *Chimie, Assistance technique d'ingénieurs* (ATI) et *Hygiène, propreté et environnement* (HPE) suite à la volonté de ne plus recruter les étudiants de l'IUT. Le rapport nombre de candidature/nombre d'inscrits varie de 5,5 à 6,7 entre 2007 et 2012 ; ce qui dénote une bonne attractivité de la formation. Les effectifs sont en moyenne de 16 étudiants par an avec un taux de réussite moyen sur les quatre dernières années satisfaisant, égal à 92 %. L'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants dont la majorité provient du département HSE de l'IUT de Saint-Denis, et de 15 professionnels dont 13 dans le cœur de métier. Un conseil de perfectionnement de composition connue a été récemment mis en place. Les recommandations émises lors de la dernière évaluation ont été partiellement prises en compte : le nombre d'intervenants professionnels a été augmenté (40 % actuellement), l'amélioration du taux d'insertion professionnelle a été recherchée bien que restant limitée.

Le dossier présente les résultats d'une enquête nationale réalisée pour les promotions 2008 et 2010. Il est regretté l'absence de résultats des enquêtes nationales pour 2009. Une enquête téléphonique et par courriel a également été réalisée par l'établissement en octobre 2011 sur les trois dernières promotions. Le taux de réponse est sur les trois années respectivement de 64, 61 et 50 % ; ce qui au total ne donne qu'un faible nombre de réponses compte-tenu de l'effectif étudiant. Le taux d'insertion professionnelle reste faible (environ 52 %) sur les deux dernières années, ce qui interroge sur la réelle pertinence d'un tel projet. Pour les diplômés en emploi, la quasi-totalité des postes occupés par les diplômés concerne le cœur de métier de la LP. A noter que la durée de recherche d'emploi est en moyenne de six mois. La proportion d'étudiants diplômés en poursuite d'étude reste élevée (environ 48 %) même si la plupart effectue leur parcours dans des formations en alternance hors Ile-de-France.

- Points forts :

- Le choix de l'alternance.
- La forte implication des professionnels (40 %).

- Points faibles :

- Le faible taux d'insertion professionnelle.
- Peu d'heures allouées à certaines matières du cœur de métier (UE2 et UE3) au risque d'un manque d'approfondissement.
- Un taux important de renouvellement des vacataires industriels compte-tenu de leurs disponibilités (entre 25 et 50 % chaque année) qui risque de nuire à la bonne cohérence pédagogique de la formation.



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de formaliser le partenariat professionnel au travers de conventions afin de « fidéliser » les intervenants et de renforcer ainsi la cohérence pédagogique. Par ailleurs, un plus grand élargissement du recrutement vers des L2 ou DUT (hors *Hygiène, Sécurité, Environnement*) pourrait être envisagé afin de diversifier les promotions.

Il serait peut-être utile de renforcer les UE2 et UE3 en termes d'heures d'enseignement au détriment de l'UE1 afin d'augmenter le nombre d'heures de certaines matières du cœur de métier.

Le taux d'insertion professionnelle bien qu'en augmentation par rapport à la dernière évaluation, demeure encore faible et le taux élevé des poursuites d'études peut mettre en péril cette formation : il est conseillé à l'équipe pédagogique et au conseil de perfectionnement de rester vigilant par rapport aux devenirs des diplômés et de tout mettre en œuvre pour accroître l'insertion professionnelle immédiate, en commençant par sensibiliser les entreprises accueillant les apprentis.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement



Licence Professionnelle

Dénomination nationale : *SP2 - Gestion de la production industrielle*

Spécialité : *Management et Ingénierie des Risques*

Demande n° *S3LP140006831*

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle LP GPI MIR : « Gestion de la Production industrielle option Management et Ingénierie des Risques » de l'IUT de Saint-Denis a bien pris note des commentaires des experts de l'AERES et tiendra le plus grand compte des remarques qui lui ont été faites. Elle saisit l'occasion du droit de réponse qui lui est offert pour apporter des compléments d'informations sur les modifications que nous avons envisagé pour améliorer le contenu de la maquette initiale de la LP GPI MIR et l'insertion professionnelle de nos diplômés.

L'équipe pédagogique tient d'abord à remercier les experts de l'AERES qui ont mis en évidence les points forts de notre licence GPI MIR, à savoir la formation en alternance, la très forte implication des professionnels dans la formation ainsi que la qualité de son pilotage. La forte participation de différents acteurs (parties intéressées et parties prenantes) nous permet de réaliser les ajustements pédagogiques nécessaires pour faire évoluer la formation en parallèle à l'évolution des besoins du marché du travail afin qu'elle conserve sa parfaite adéquation.

Réponse à la problématique du taux de poursuite d'études

Concernant la problématique pointée par les experts de l'AERES et qui concerne le fort taux de poursuite d'études vers le niveau des masters 1, le comité de pilotage tient d'abord à réaffirmer qu'aucune démarche pouvant favoriser la poursuite études comme l'organisation de journées de rencontre avec les formation de master ou la production d'avis de poursuite d'études n'est réalisée pendant l'année de formation.

Néanmoins la forte attractivité de cette licence auprès d'un public néophyte en prévention des risques et souhaitant acquérir une double compétence dans le domaine HSE, qui ne se dément pas depuis l'envoi de notre dossier d'évaluation, a pour conséquence la volonté de ce public d'approfondir encore plus ce domaine aux multiples aspects. C'est pourquoi cette poursuite d'études s'effectue toujours dans des masters professionnels du domaine de la prévention des risques professionnels ou technologiques. Il faut néanmoins noter que ceux qui cherchent un emploi à la sortie de notre formation en trouvent dans un délai acceptable (moins de 6 mois) en considérant la conjoncture économique actuelle. Les personnes qui prolongent en master le font la plus part du temps en restant en contrat dans la même entreprise ce que la diversité de l'offre au niveau des masters professionnels par apprentissage encourage également.

Une des solutions envisagées par le comité de pilotage pour diminuer le taux de poursuite d'études est de réorienter son recrutement plus vers le public de la formation continue ayant un diplôme de niveau Bac+2 ou plus. La demande de reconversion de salariés dans les domaines de la prévention des risques est en effet en constante augmentation ces dernières années et semble être une solution à explorer pour améliorer le taux d'insertion professionnelle direct à la sortie de la licence. Cette augmentation des effectifs de personnes en formation continue peut être envisagée soit par suivi

intégral du cursus de la formation soit par un programme de Validation des Acquis de l'Expérience ou de Validation des Acquis Professionnels

Réponse à la problématique de la répartition des heures entre UE1 et UE2/UE3

Concernant l'augmentation des heures d'enseignements dans les UE2 et UE3 au détriment de l'UE1 elle ne peut se faire qu'en concertation des autres options de la licence GPI. En effet la licence GPI MIR est une option de la licence GPI qui en compte trois autres. L'UE1 étant réalisée en commun avec les autres licences, nous ne pourrions envisager une réduction de ses heures que si ces modifications sont accordées avec les projets pédagogiques des autres options. Par ailleurs la diversité des enseignements technologiques programmés dans l'UE 2 et l'UE3 est le reflet de la diversité des risques rencontrés dans le milieu professionnel. La répartition des heures est proche de celle des heures allouées pour l'enseignement de ces matières en deuxième année de DUT HSE et elle semble apporter une polyvalence de nos étudiants dans ces matières, reconnue par les professionnels qui les emploient. Si la présentation, l'intitulé et la répartition des heures allouées aux matières présentées dans la maquette semblent avoir donné aux experts un sentiment de survol de certains domaines au détriment d'autres, nous le regrettons. Le comité de pilotage s'engage donc à ouvrir une réflexion sur un resserrement des domaines et méthodologies d'évaluation des risques abordés.

Réponse à la problématique du taux de renouvellement des vacataires

Concernant le taux de renouvellement de 25 à 50% des vacataires relevé par les experts de l'AERES, il peut certes sembler élevé mais correspond également à un monde du travail en perpétuelle mutation. Si cela peut poser des soucis de fidélisations des intervenants, il permet également de pouvoir proposer aux étudiants des vacataires toujours en activité dans les domaines enseignés, et donc au fait des dernières évolutions du métier. Cependant le comité de pilotage adhère à la suggestion de nouer des conventions avec les acteurs économiques de notre bassin d'emploi. Des discussions sont en cours avec d'importants acteurs locaux comme la plate-forme aéroportuaire de Roissy, les membres du CINOV d'Ile de France ou les communautés de communes du département de Seine Saint-Denis.

Pour conclure, soulignons que le département HSE auquel est adossée la licence fêtera cette année ses 40 ans d'existence et bénéficie de ce fait d'un important réseau d'anciens diplômés en DUT HSE (environ 1500) qui permet de disposer d'une forte implication des professionnels dans le département et favorise l'attractivité de celui-ci comme l'ont souligné les experts de l'AERES.